

RGPP. Un mouvement pour la défense des services publics devient le fer de lance d'une initiative citoyenne.

L'action se joue en collectif

La Marseillaise
25/11/2008

■ Il y a du nouveau dans le champ de la citoyenneté. Celui laissé vacant depuis le référendum sur la Constitution européen du 29 mai 2005 est désormais investi par les organisations syndicales, associations et personnalités qui entendent dénoncer les effets de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) sur les services publics.

Le collectif services publics (CSPP) pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur rayonne désormais sur ce vaste champ d'investigations. Réunis hier, pour une conférence de presse au siège du Club de la presse à Marseille, chacun de ses membres a pu détailler l'intérêt d'une telle initiative. Josiane Dragoni, de la FSU Paca, a indiqué que, s'agissant de la RGPP, les organisations ne pouvaient pas seulement se limiter à débattre avec le préfet. « Il faut passer à la vitesse supérieure. » La question des services publics n'est pas seulement affaire d'initiés.

Porte-parole d'une soixantaine d'associations, Roland Bathrez a annoncé que lors de l'assemblée générale de la FSPA (Fonds de solidarité et de promotion de la vie associative) il y avait eu unanimité pour dénoncer la politique du gouvernement. En particulier au sujet de l'avenir des fédérations de l'Éducation populaire. « La RGPP dans ce secteur se traduit par la fusion de la direction de la Jeunesse et des Sports avec la direction des Affaires sanitaires et sociales. »

La RGPP fait décidément l'una-

nimité contre elle. « Ce n'est pas seulement une réorganisation à la marge, c'est une remise en cause du service public », assure Bernard Cheval de la CFTC, qui insiste sur le rôle des citoyens. Information, concertation, tel sera le socle de l'appel commun. « Il faut bien comprendre que ce qui se passe, c'est la disparition des services publics », argumente le syndicaliste.

Un acte fondateur

■ Richard Peditzi de l'union régionale CGT a longuement expliqué le sens de la démarche commune du collectif services publics Paca. « Tous les jours on découvre les conséquences de la remise en cause des services publics et les effets directs de la RGPP. » Si les citoyens sont placés devant le fait accompli, les collectivités ne sont guère mieux traitées. Rien d'étonnant à ce que la Région, qui est un aménageur du territoire, ait adopté au mois de juillet dernier un vœu sur la RGPP et dans la foulée saisissait le conseil économique et social. Il fallait dépasser ce cadre et élargir encore la réaction autour de la défense des services publics. C'est pourquoi le collectif a décidé de lancer un appel sur Internet, appel qui a déjà recueilli des dizaines de signatures :

www.valplan.info/servicepublic/

C'est sans nul doute pour cette raison que les associations, organisations syndicales, sont décidées à travailler ensemble.

Et Marcel Siguret d'Attac d'enfoncer un peu plus le clou : « Les services publics appartiennent aux citoyens. » Il ne s'agit pas d'empiler les actions, mais de travailler sur le fond. Rappeler par exemple que les services publics sont des biens communs qui appartiennent à tout le monde.

Le collectif en est à ses balbutiements, mais risque de s'inviter dans le débat public et pourquoi pas politique. Des forums auront lieu au mois de janvier et février. « Il y a un potentiel énorme, souligne Frédéric Larrivé de l'union départementale CGT. Il indique que l'état des lieux de la RGPP n'est pas clair. Elle est déconnectée du contenu des missions. Une politique faite de précipitation qui aurait pour seul but de placer les gens devant le fait accompli.

On a vu dans la dernière période la fermeture d'agences de service public, d'hôpitaux... « Le vide s'est créé d'un coup », poursuit Richard Peditzi, de la CGT Paca. Une RGPP qui n'a pas fini de révéler tous ces méfaits. Selon Jean-François Longo de la FSU, un rapport remis à Eric Woerth, ministre du Budget et de la Fonction publique, expliquerait même qu'au-delà des suppressions d'emplois, il n'y aurait aucun avantage à tirer parti de la RGPP.

CATHERINE WALGENWITZ



La défense des services publics dépasse le cadre syndical et devient une affaire publique.